# Mettre en pratique les principes de la biodynamie

## Labellisée EcoPhyto / Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

#### Objectifs

Connaître les pratiques à développer pour mener une démarche biodynamique.

#### Enjeux

De par son approche globale, la biodynamie permet de répondre aux attentes d'agriculteurs souhaitant limiter leurs impacts, mais comment mettre en œuvre concrètement ces principes sur sa ferme ?

#### Pré-requis

Cette formation s'adresse à des personnes ayant suivi les deux premières journées « Premier pas vers la biodynamie » ou ayant déjà une bonne connaissance des principes de la biodynamie.

## Modalité d'enseignement

présentiel

### Infos complémentaires





Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 07/03/2022

#### **Tarify**

Adhérent 420€ Non adhérent 420€ Non agricole 420€

#### Plus de renseignements

Céline Mendes celine.mendes@bio34.com CIVAM bio 34 Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES Tel. 04 67 06 23 90 N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

## Dates, lieux et intervenants

**07 mars 2022** 09:00 - 17:00 (7hrs)

**08 mars 2022** 09:00 - 17:00 (7hrs)

Co-organisateur(s)



30250 Sommières

30250 Sommières

Partenaire(s)



Gérard Augé, agronome, pédologue et producteur biodynamiste

Gérard Augé, agronome, pédologue et producteur biodynamiste

Financeur(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

#### **Bulletin d'inscription**

Nom
Prénom
Adresse :
Code postal :
Commune
Courriel
Téléphone
FATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre :

-----

□ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (<u>Voir la fiche</u>)